

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),  
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 18 juin 2026,  
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- Préavis municipal n° 77 (26) : Demande d'adoption des comptes 2025, entente intercommunale de la STEP de Champagne, *Champagne, Grandson (hameau de Bru), Mauborget, Tévenon*
- Préavis municipal n° 78 (26) : Demande d'adoption du rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2025
- Préavis municipal n° 79 (26) : Demande d'adoption des comptes 2025, Commune de Champagne
- Préavis municipal n° 80 (26) : Demande d'autorisation d'accorder un prêt à l'association Champagelles sur Orges pour l'organisation du Giron du Nord FVJC 2026
- Préavis municipal n° 81 (26) : Demande d'adoption d'une augmentation de budget pour la mise en œuvre d'une installation temporaire d'urgence pour l'aération du bassin biologique de la STEP

Les électeurs peuvent consulter ces décisions au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 19 juin 2026



Commune de  
**Champagne**

Greffe municipal  
Rue du Village 1  
1424 Champagne

024 436 04 20  
champagne@champagne.ch  
www.champagne.ch

LA MUNICIPALITE